

Le droit du sol ou « le seigneur des anneaux »

écrit par Thérèse Zrihen-Dvir | 27 février 2024





Comment peut-on parler du droit du sol dans un monde où la loi du plus fort est toujours en vigueur ? Mais pas seulement la force ! Divers éléments contribuent à changer la face des pays, des territoires, des occupants et des régimes...

Le concept « patrie » est né suite à des formations de groupes, de clans, de tribus qui ont, de commun accord, décidés de s'emparer d'un lopin de terre, d'y vivre et s'y reproduire. Mais pour que ce morceau de terrain qu'on appellera plus tard « Patrie », puisse subsister, il a fallu déterminer ses frontières et créer une armée pour les défendre.

Et c'est ainsi que les empires/puissances naquirent...

Ce groupe, comme tous les autres qui se sont érigés depuis la nuit des temps, seront en perpétuelle recherche de ressources pour s'affermir, s'accroître, se déployer et contrer les envieux (ennemis ou pas ?) qui ambitionnent de les assujettir... de leur voler leurs terres, leurs ressources.

Le concept « Droit du sol », est donc une invention purement humaine pour consolider/légitimiser des droits sur des territoires. Dans le fond, ce droit n'a aucune raison d'être, puisque ces territoires qu'il cherche à légitimiser seront toujours sujets d'invasion, de conquêtes, de substitution... entre autres heurts et malheurs.

C'est le véritable thème du film « *The Lord of Rings* ».

Le mal n'est vu et considéré comme « mal – evil », que par tous ceux qui le craignent et peinent à se mesurer à ses forces et à ses capacités.

L'Allemagne a été jugée comme être « le mal », parce qu'elle a cherché à conquérir le monde et à le soumettre à ses lois, ses convictions, sa foi, ses couleurs – Race et religion – etc. Sa défaite a altéré la géographie et les frontières de plusieurs pays.

La liste est inexhaustible, et toutes les raisons/postulats de l'Allemagne ne sont que des allègues pour justifier le but qu'elle s'est assigné et qui en fin de compte, est surtout matérialiste et autoritaire.

Les USA et les pays qui ont été contraints de lever le gant, devenaient pour ainsi dire, le « bon » et n'ont de bon ou de bien, que leur lutte pour réprimer ce qui à leurs yeux, était considéré comme être le mal – Dominateur et envahisseur.

Dans le fond, tous les conquérants agissaient et agissent continuellement selon les mêmes principes, les mêmes tactiques, stratégies... et les mêmes crimes.

Pour vaincre, tout comme pour conquérir, qu'importent les moyens c'est le résultat qui prévaut.

Cela donne froid au dos, n'est-ce pas ? Mais c'est la vérité dans toute sa désolante exactitude.

Les Européens – La conquête de l'Amérique

Les premiers navigateurs européens qui abordèrent les côtes du continent nord-américain furent les Italiens Jean Cabot et Sébastien Cabot (1497). Voyageant au service de Henry VII d'Angleterre, ils découvrirent Terre-Neuve et explorèrent les côtes du Labrador et de la Nouvelle-Angleterre. L'Espagnol Juan Ponce de León découvrit la Floride en 1513. L'Italien Jean de Verrazano (1524), voyageant pour le compte de François I^{er}, explora les côtes atlantiques de la Caroline du Sud jusqu'au Maine; puis le Français Jacques Cartier (1534) découvrit l'estuaire du Saint-Laurent. Tous ces navigateurs étaient à la recherche d'une route maritime par le nord vers les Indes et la Chine. Leurs armadas ont entrepris le travail de décimation des autochtones – qui à l'époque, étaient des Indiens. Après des luttes féroces, le plus fort l'a emporté et a assimilé les vaincus en son sein.

Imaginez un peu les Indiens d'Amérique réclamant leur droit du sol aux Américains, ou ceux du Canada aux Français et aux Anglais, ou les Aborigènes d'Australie aux Anglais... L'Afrique du nord n'a jamais été islamique... l'Égypte non plus... et la liste est interminable.

Mais ce n'est pas seulement le cas de l'Amérique... c'est dans le monde entier que ce phénomène se perpétue. Donc droit du sol ou pas, c'est l'arme qui a le dernier mot, la persuasion forcée ou imposée.

Il y eut dans l'histoire de l'homme, des invasions (Barbares) – Ces mouvements migratoires ont tenu place au cours de l'Antiquité tardive et dans certains cas, par exemple l'invasion mongole de l'Europe, datant du Moyen Âge. Ils ont pu entraîner le départ des populations romanisées, leur assimilation ou leur assujettissement, mais inversement ces populations ont aussi pu romaniser et christianiser les royaumes dits « barbares » (comme dans les cas des Wisigoths, des Francs, des Lombards). Une « invasion » n'est pas systématiquement violente et encore moins « massive » même s'il peut arriver qu'un peuple entier se déplace^z et qu'il mène des campagnes de pillage ou des guerres. Elle n'est pas non plus systématiquement homogène car beaucoup de dénominations de peuples en migration désignent des confédérations de groupes d'origines diverses ayant en commun de se déplacer ensemble sous la conduite d'un chef commun (dont le nom s'est généralement conservé) en tant, par exemple, que peuple cavalier avançant le long d'un milieu naturel. Elle peut même n'être qu'un « transfert des élites » où de petits groupes conquièrent un territoire déjà peuplé dont ils remplacent l'élite dominante tout en laissant en place les structures sociales et économiques traditionnelles : en tel cas, l'élite peut soit adopter la langue des populations soumises (cas des Francs ou des Proto-Bulgares) soit imposer progressivement la sienne (cas des Celtes ou des Magyars).

À l'heure actuelle, une substitution s'effectue lentement sans l'usage de la force, dans presque toutes les démocraties, grâce à la magnanimité des règles démocratiques. Le plus fort, en nombre/moyens/expédients, n'emploie pas la force pour imposer ses lois, mais compte sur son effectif, sur ses différents et variables ressorts pour basculer la balance. Le succès lui sera garanti lorsque le nombre de ces envahisseurs silencieux dans ces démocraties atteint le point de non- retour.

Est-ce un autre aspect de colonisation, d'impérialisme ? En vérité, c'est une conquête et elle est issue directement de l'inconscience et de la corruption des pays hébergeurs.

Le cas d'Israël ne diffère pas des autres. L'histoire des Hébreux datant de plus de 5000 ans et la promesse de l'Éternel à Abraham est l'unique élément de sa légitimité. Les Hébreux et plus tard les juifs vivaient en Israël, mais étaient tout le temps en guerre contre des envahisseurs, qu'ils soient égyptiens, philistins, romains, perses, grecs etc.

Le vainqueur « The winner takes it all », nous dit le chant.

Aujourd'hui, les conquêtes ont pris un autre modèle/format. Nul besoin de disposer d'une armée bien équipée, il suffit de faire un usage cynique de la démocratie et de son socialisme, pour y parvenir.

Brusquement, les côtes des démocraties sont assaillies, non pas par des soldats, mais par des émigrants... Des prétendus chercheurs d'asile, des opprimés, des fuyards qui veulent s'éloigner des régimes tyranniques. Leur sincérité n'a jamais été mise à l'épreuve.

Et l'erreur se perpétue lorsque les unions – l'Union Européenne- décrètent des lois qu'elles imposent à leurs alliés... L'Union Européenne, les USA, le Canada, l'Australie et tant d'autres pays, submergés par des migrants de tout calibre, de toute espèce, de tout pays... des individus guidés par la misère ou par des dirigeants riches qui œuvrent derrière les coulisses pour assouvir leur ambition hégémonique...

Les pays souverains ne le sont plus. Ils font fonction d'appât des puissances pour pacifier les dirigeants de ces hordes islamiques (exemple : La vente d'Israël aux pays arabes par les USA).

Le droit du sol alors ? Qu'en faire ? Il n'existe pas, n'a jamais existé, ni n'existera. Il dépendra toujours de la force du soldat et de sa conviction sur sa légitimité.

Le sol, le cosmos et toute la Création n'appartiennent qu'au Créateur.

Thérèse Zrihen-Dvir